



POLITIQUE 2026-2027 PROGRAMME COMPÉTITIF

Faire partie d'une troupe, c'est faire partie d'une équipe, voire d'une petite famille. À l'École de Danse de Boucherville, nous désirons que les élèves évoluent dans un milieu sain et respectueux. Nous encourageons les expériences positives puisqu'elles augmentent le sentiment d'appartenance qui se crée dans nos troupes. Pour vivre une saison harmonieuse, nous avons besoin de la collaboration de tous.

1. Pédagogie et contenu

- a. L'École de Danse de Boucherville s'engage à fournir aux élèves un enseignement en danse de qualité. Les cours ont pour but de développer la technique, la créativité et le sens artistique des danseurs dans le respect des valeurs de l'École ; soit le bien-être, l'estime de soi et la confiance.
 - i. Les danseurs doivent pratiquer la gestuelle et intégrer les corrections dans des pratiques personnelles à la maison.
- b. Les professeurs dispensent des cours de danse variés et adaptés au niveau de compétence de la troupe.

2. Politique d'absences

- a. Les cours ont lieu selon le calendrier établi par l'École de Danse de Boucherville disponible sur le site internet. Certaines plages horaires pourraient être ajustées, ajoutées ou annulées au courant de l'année en fonction des besoins pédagogiques et du calendrier des compétitions.
- b. La présence au cours est obligatoire en tout temps. Dans toutes les situations où l'élève est en mesure de se présenter à son cours, il doit le faire. Même s'il ne peut pas participer activement, il devra observer le groupe et participer de façon passive. La danse est une activité de groupe et lors d'une absence, c'est tout le groupe qui subit des répercussions. **L'élève qui s'absente a la responsabilité de revoir et d'apprendre ce qui a été appris au cours manqué. Aucun rattrapage n'est offert dans le cours puisque cela ralentit et nuit à l'ensemble de la troupe.**
- c. Une participation passive sur plusieurs cours ou des retards fréquents peuvent être considérés comme des absences.
- d. Le nombre d'absences autorisées varie selon le nombre d'heures de cours suivies chaque semaine par la troupe. Si cette limite est dépassée, un suivi sera effectué avec l'élève et ses parents si nécessaire.
- e. Aucune absence ne sera tolérée dans les 2 semaines précédant une compétition.
- f. La présence est obligatoire lors de compétitions (calendrier en annexe). Motifs d'absences considérés valables lors d'une compétition :
 1. Décès d'un proche
 2. Blessure ou maladie
 3. Recommandation médicale

3. Compétitions

- a. Les compétitions ont généralement lieu du **jeudi au dimanche, de jour comme de soir (6h à 23h)**.
- b. Si un élève participe à plus d'un numéro de compétition, il est possible qu'il doive se présenter sur plusieurs jours différents et de ce fait, manquer plusieurs jours d'école ou de travail.
- c. Les organisateurs des compétitions nous transmettent les dates et horaires environ 2 semaines avant l'évènement. Nous vous partageons l'information dès que possible.
- d. Les frais de compétitions varient **entre 85\$ et 150\$ par chorégraphie par compétition** (estimé, selon la saison 2025-2026).
- e. Chaque famille est responsable de ses déplacements et de son hébergement.
- f. Les cours manqués ou annulés lors des compétitions ne sont pas repris.



4. Inscription à des cours supplémentaires

- a. À l'exception de la troupe Inspire, un élève faisant partie d'une ou de plusieurs troupes doit participer à l'ensemble des cours obligatoires de sa (ou ses) troupe(s) pour pouvoir s'inscrire à un ou des cours réguliers supplémentaires.

5. Participation à des cours dans une autre école de danse

- a. Les élèves faisant partie d'une troupe de l'École de danse de Boucherville s'engagent à ne pas joindre ou représenter une autre école de danse dans le cadre d'une troupe ou d'une activité de danse compétitive.
- b. Une exception peut être accordée pour les programmes de danse offerts en milieu scolaire, tant qu'il ne s'agit pas d'un programme de type « sport-études » ou « arts-études ».
- c. Toute participation à une compétition ou à une activité de promotion au nom d'une autre école de danse constitue un manquement à cet engagement et pourrait entraîner le retrait de l'élève de la troupe.
- d. Il est obligatoire d'être transparent et de déclarer toute participation à un programme de danse autre que celui de l'École de Danse de Boucherville.

6. Suivi des blessures

- a. Les élèves qui se blessent dans les cours de danse ont l'obligation d'aviser immédiatement leur professeur.
- b. Lorsqu'il n'y a pas d'amélioration 3 à 4 jours après l'apparition d'une blessure, nous recommandons aux élèves de consulter le professionnel de leur choix. **L'École de Danse de Boucherville est partenaire de la clinique Noir et Or** située au 565 boul. de Mortagne. Sur demande, les thérapeutes de la clinique Noir et Or peuvent faire des suivis et des recommandations aux professeurs pour permettre aux élèves un retour rapide et sécuritaire.
- c. La danse demande des habiletés motrices précises et les élèves ont le devoir de faire les suivis et traitements nécessaires de toutes leurs blessures (soudaine ou chronique).

7. Articles obligatoires

- a. Les vêtements à l'effigie de la troupe sont obligatoires (prix entre 45\$ et 70\$, estimé selon la saison 2025-2026). Lors des compétitions et des événements, les élèves doivent porter fièrement les vêtements de l'École de Danse.
- b. Des articles supplémentaires pourraient être requis (souliers, vêtements, accessoires). Ces achats sont à la charge de l'élève, qui en demeure le propriétaire.

8. Costumes

- a. Les frais de location de costumes sont inclus dans le paiement des « frais de spectacles ». Les élèves pourraient devoir se procurer des articles supplémentaires pour leur costume à leurs frais.
- b. Les frais de spectacle sont non-remboursables pour les élèves des troupes.
- c. Retour des costumes en fin de saison
 - i. Tous les items des costumes doivent être remis à l'École de Danse avant le 18 juin 2027.
 - ii. Des frais de retard de 25\$ seront exigés pour les retours de costume après cette date.
 - iii. Les items perdus ou remis en mauvais état devront être remboursés à leur juste valeur.



9. Paiement des frais supplémentaires

- a. Les frais d'événements, spectacles et compétitions seront ajoutés au portail Amilia durant la session.
- b. **Ces frais supplémentaires concernant les troupes sont non remboursables.**
- c. Nous demandons aux élèves et/ou aux parents des troupes de nous aider à l'organisation de certains événements. Si vous ne souhaitez pas participer aux heures de soutien, des frais seront ajoutés à votre compte. À la fin de la saison, les heures de soutien (bénévolat) seront comptabilisées. Les heures non complétées devront être payées au prorata.
- d. Tous les frais de la saison 2026-2027 doivent être acquittés au plus tard le 28 mai 2027.

10. Répartition des bourses, des prix de compétition et des cachets

- a. Les bourses, prix et cachets en argent remportés par les troupes de l'École de Danse de Boucherville restent la propriété de l'École et ne sont pas redistribués directement aux élèves.
- b. Les bourses, prix et cachets de 1 000\$ et moins demeurent la propriété de l'école et sont réinvestis dans les projets et activités des troupes compétitives pour l'année suivante.
- c. Les bourses d'un montant de 1 001 \$ ou plus sont réparties en parts égales entre les élèves présents à la compétition, le chorégraphe et l'École de danse de Boucherville.

11. Comportement

- a. Les cours de danse sont des moments de ressourcement et de dépassement de soi. L'élève doit fournir un effort constant tout au long de l'année.
- b. AUCUN cellulaire n'est autorisé dans le cours ni durant les pauses.
- c. Nous nous attendons à ce que les élèves des troupes donnent l'exemple dans leur comportement, tenue vestimentaire, etc. Les élèves des troupes sont des « modèles » pour les groupes réguliers.
- d. Les élèves des troupes doivent :
 - i. Communiquer et agir avec respect envers les professeurs et les autres élèves ;
 - ii. Participer activement aux cours et aux activités de l'École de Danse de Boucherville ;
 - iii. S'efforcer de progresser et être motivé à apprendre de nouvelles choses (ouverture d'esprit) ;
 - iv. Pratiquer et réviser les chorégraphies entre les cours ;

12. Autorisation photo et vidéo

- a. Les élèves des troupes autorisent l'École de Danse de Boucherville à utiliser leur image à des fins d'information et de promotion, incluant la reproduction et la diffusion sur ses plateformes et réseaux sociaux.
- b. À cet effet, ils consentent à la prise de photos, d'enregistrements et de vidéos dans le cadre des activités, et acceptent que ces contenus soient utilisés gratuitement à des fins de communication et de publication.

13. Communication

- a. Les élèves et les professeurs doivent communiquer avec transparence afin de maintenir un lien de confiance harmonieux.
- b. L'École de Danse de Boucherville et les professeurs s'engagent à transmettre toute l'information relative aux cours et aux événements selon le meilleur de leurs connaissances et dans les meilleurs délais.

CALENDRIER PRÉLIMINAIRE 2026-2027

Date	Quoi	Lieu	Coût estimé	Notes
Contemporain 9-14 ans, Harmonie, Origine, Symbiose (Inspire, Élégance – facultatif, frais en sus)				
11-12-13 septembre	Week-end de stretching	Centre multifonctionnel	Inclus dans l'inscription	Plus de détails suivront
Contemporain 9-14 ans, Harmonie, Origine, Symbiose, Synergie, Connexion, Maelström, Ascendanse				
16 octobre 18h30 à 21h	Répétition Marché frissons familles	Centre multifonctionnel	-	Costumes et tenues vestimentaires à prévoir, selon les exigences du professeur. -Besoin de bénévoles-
24 octobre 17h à 21h (arrivée à 16h)	Marché frissons familles	Marché public Lionel-Daunais		
Toutes les troupes				
14 novembre (journée et soirée)	Convention maison	Centre multifonctionnel	Inclus dans l'inscription	-Besoin de bénévoles-
4 décembre (soirée)	Party de Noël des troupes		Contribution de chaque élève pour le repas	Plus de détails suivront
19 février 19h30 (arrivée 17h30)	Spectacle préparatoire aux compétitions		Prix du billet spectateur 15.50\$	Plus de détails suivront -Besoin de bénévoles-
Harmonie, Origine, Symbiose, Connexion, Maelström, Ascendanse, Production hip-hop				
18 au 21 mars*	Bravissimo	Drummondville	Participation entre 85\$ et 150\$ + billet spectateur	Détails partagés dès que nous recevons les horaires officiels.
Harmonie, Origine, Symbiose, Élégance, Connexion, Maelström, Ascendanse, Production hip-hop				
8 au 11 avril*	Hit The Floor	St-Hyacinthe	Participation entre 85\$ et 150\$ + billet spectateur	Détails partagés dès que nous recevons les horaires officiels.
Toutes les troupes				
29 avril au 2 mai*	The Reunion	Montréal	Participation entre 85\$ et 150\$ + billet spectateur	Détails partagés dès que nous recevons les horaires officiels.
17 au 24 mai	Répétitions et spectacles annuels	Théâtre de la ville de Longueuil	Frais de participation aux spectacles de 55\$ par chorégraphie. Prix du billet spectateur à confirmer	Horaire différent des cours réguliers. Nombre de présentation à déterminer, pas nécessairement repris tel qu'en 2025-2026 -Besoin de bénévoles-
Contemporain 9-14 ans, Harmonie, Origine, Symbiose, Synergie, Connexion, Maelström, Ascendanse				
29 mai**	Vélo-fête	Parc de la Mairie	-	Plus de détails suivront -Besoin de bénévoles-
Toutes les troupes				
3 au 6 juin*	DansEncore	Trois-Rivières	Participation entre 85\$ et 150\$ + billet spectateur	Détails partagés dès que nous recevons les horaires officiels.

*Les dates et plages horaires des compétitions nous sont envoyées environ 2 semaines avant l'évènement. Nous vous partageons l'information dès que possible.

****Date à confirmer**